

ELECTION DES DELEGUES

1er Tour de scrutin

Nombre de bulletins blancs	12
bulletins blancs	0
Suffrages exprimés	12
Majorité absolue	7

Ont obtenu:

- M. CHONÉ 10 voix
- M. GODEFROY 8 voix
- M. HENRY 7 voix
- LA CHAISE 3 voix
- MINOUFLET 3 voix

THIEBAUT - M. LINTINGRE - M. Spentecouverture - M. NEIGE - M<sup>de</sup> MARCHAL = chacun 1 voix.

Ont reçu la majorité absolue et ont été proclamés délégués =

M. CHONÉ Charles

M. GODEFROY Jean

M. HENRY Pierre

qui ont déclaré accepter le mandat.